

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES

# ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE  
MINISTRE** Direction de l'information  
légale et administrative

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 3713**

**92 – HAUTS-DE-SEINE**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE**

**Ventes et cessions**

562 088 542 RCS Nanterre.

**GEVELOT.**

*Forme* : Société anonyme.

*Capital* : 26586350.00 EUR.

*Adresse* : 6, Boulevard Bineau, 92300 Levallois-Perret.

*Oppositions* : Art. L.236-14 du code de commerce.

*Commentaires* : AVIS DE PROJET DE FUSION GEVELOT Société anonyme Au capital de : 26 586 350,00 EUR  
Siège social 6 Boulevard BINEAU 92300 Levallois-Perret N° RCS 562 088 542 RCS Nanterre, est société absorbante ROSCLODAN Société anonyme Au capital de : 40 260,00 EUR Siège social 121 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris 8e Arrondissement N° RCS 552 152 670 RCS Paris, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 11.717.628,51 € Passif : 8.550 € Diminué d'une provision pour perte estimée au cours de la période du 1er janvier 2023 au 15 juin 2023 y compris une provision pour charges représentative des coûts de la présente fusion de 27.945,52 € Diminué du montant du dividende qui sera distribué par décision de l'assemblée générale ordinaire de la société Rosclodan du 11 mai 2023 de 72.600 € Soit une valeur nette du patrimoine dont la transmission est prévue de 11.608.532,99 € Rapport d'échange des droits sociaux : il a été convenu une parité de 95 actions de la société Gévelot pour 1 action de la société Rosclodan déterminée sur la base de la valeur réelle des sociétés participant à l'opération. Montant prévu de la prime de fusion : 9.414.032,99 € Date du projet commun de fusion : le 3 mai 2023 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le 4 mai 2023 au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre pour la société Gévelot et le 4 mai 2023 au greffe du Tribunal de Commerce de Paris pour la société Rosclodan..